



# BVVB INFO N°162

La Ville du Bois, 31 janvier 2020

## VŒUX DE LA CPS LE 16/01/2020

Cette traditionnelle cérémonie des vœux de la Communauté d'Agglomération PARIS Saclay s'est déroulée le 16 janvier 2020 dans les locaux de l'école Centrale SUPELEC, pôle universitaire d'excellence du Plateau de Saclay.

Le Président de la CPS, Monsieur Michel BOURNAT, entouré d'un grand nombre des Maires composant la communauté d'agglomérations, nous a fait un discours très sobre, campagne municipale oblige.

Un buffet était servi dans la grande salle de restaurant de l'établissement, où quelques 400 participants ont pu échanger avec les élus et parlementaires présents.



Photos source G TESSIER

## ENQUÊTE PUBLIQUE A BALLAINVILLIERS ET SAULX LES CHARTREUX : CARREFOUR A FEUX SUR LA RN 20

Au cours de la cérémonie des vœux de la CPS, Monsieur Jean Pierre MEUR a informé Monsieur Gérard TESSIER qu'une enquête publique se déroulait depuis le 13 janvier 2020 jusqu'au 31 janvier 2020 dans les communes de Ballainvilliers et de Saulx les Chartreux. Cette enquête publique est relative à la réalisation du projet d'aménagement du carrefour Route de Chasse sur la RN20 sur le territoire des deux communes.

Monsieur Gérard TESSIER s'est déplacé à Ballainvilliers pour rencontrer le Commissaire Enquêteur et recueillir ces informations sur ce projet.

La suite au verso...





*L'aménagement du carrefour de la route de Chasse sur la RN20 sur le territoire des communes de Ballainvilliers et Saulx-les-Chartreux constitue la première phase de l'aménagement de la RN20 (PR 7 à 9). Celui-ci fait partie des projets prévus à court terme dans le schéma de référence de la requalification de la RN 20 entre Massy et Arpajon approuvé lors de l'Assemblée départementale du 24 septembre 2012 et le plan directeur approuvé lors de l'Assemblée départementale du 3 juillet 2017. Ces documents constituent des orientations générales pour la requalification urbaine de la RN20 autour d'un site propre de transports en commun (SPTC).*

*La seconde phase correspond à l'aménagement d'un transport en commun en site propre (TCSP) axial et la requalification de la RN20 en boulevard urbain incluant le réaménagement du carrefour RN20 / rue du Grand Noyer / route de la Grange aux Cercles sur le territoire des communes de Ballainvilliers et La Ville du Bois.*

*Le projet complet (phases 1 et 2) a été soumis à la concertation du 18 mars au 13 avril 2013 (voir les planches ci-après). Le bilan de la concertation (joint en annexe) a été approuvé par l'Assemblée départementale le 7 avril 2014. Les communes de Ballainvilliers, La Ville du Bois et Saulx-les-Chartreux ont délibéré en émettant un avis favorable au projet respectivement les 14/11/2013 et 17/12/2013.*

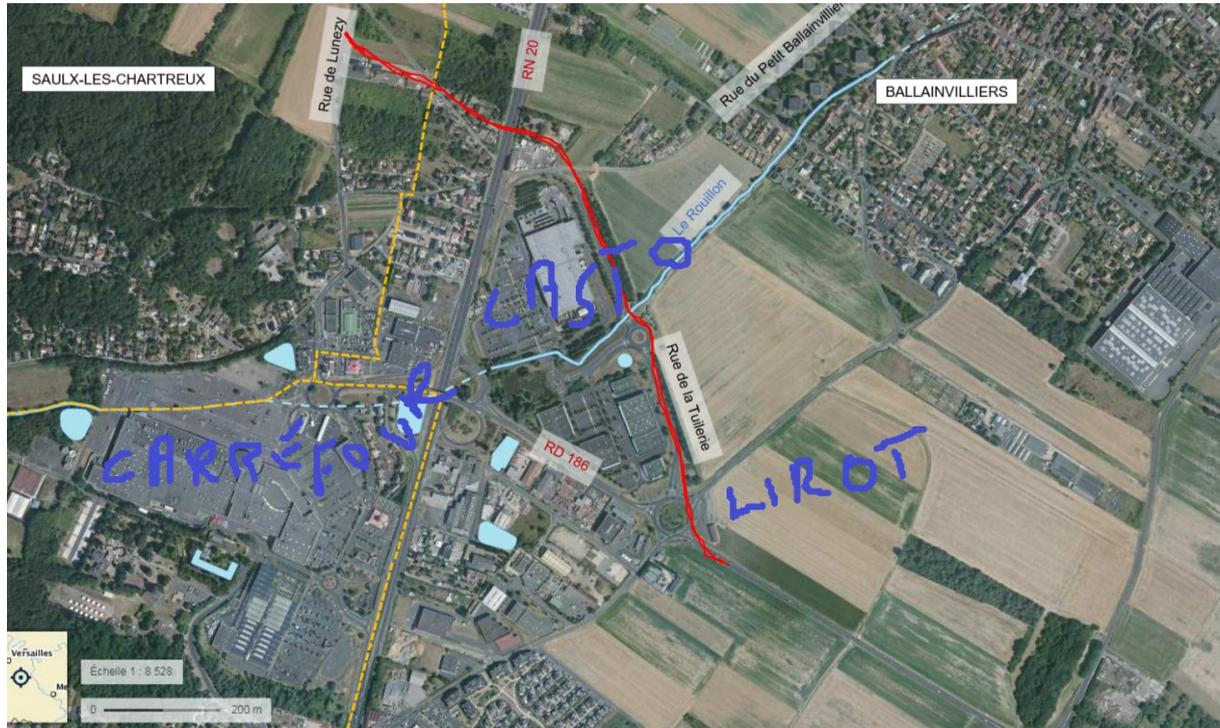
*La concertation n'a révélé aucune opposition majeure au projet, seulement une forte demande s'est exprimée pour la réalisation de protections phoniques et l'amélioration des circulations douces.*

*L'aménagement du carrefour de la route de Chasse sur la RN20 permettra de réduire les difficultés de circulation au droit de l'échangeur RN20 / RD186 et plus largement, d'améliorer la desserte locale : il rendra plus perméable la RN20 et constituera un nouveau point d'accès à la RN20.*

*Le projet permettra également d'améliorer la circulation des transports en commun pour la RN20 et facilitera le déplacement des modes doux avec des aménagements dédiés, maillés au réseau existant.*

Deux enquêtes publiques ont déjà eu lieu, une en décembre 2006, l'autre en avril 2013. BVVB avait déjà émis ses remarques qui ont bien été consignées sur les registres.

Bien que nous soyons favorables à ce projet, les explications fournies pour cette dernière enquête ne sont pas très explicites et se réfèrent aux deux précédentes enquêtes. Nous avons donc émis une nouvelle consignation, en précisant que nous souhaiterions avoir la confirmation de la mise en place sur la RN 20 d'un tourne à gauche au nouveau feu dans le sens Paris Province, pour permettre aux automobilistes de prendre la Route de Chasse pour se rendre en direction de Villiers sur Orge et d'éviter ainsi la saturation du rond-point de Carrefour. Sans cette modification, les bouchons continueront sur ce rond-point.



En rouge le tracé de la route qui coupera la RN 20. En bleu la localisation des magasins.

Montage G TESSIER

Je pense que vous avez noté que cette enquête publique parle de la requalification de la RN 20 et de la mise en place du TCSP reliant Massy à Arpajon. Ce projet n'est pas enterré, mais reste sur le dessus des projets dans un tiroir.

## RENCONTRE AVEC JEAN PIERRE MEUR, MAIRE DE LA VILLE DU BOIS LE 21/01/2020

Contre toute attente, Monsieur Jean Pierre MEUR nous a accordé une rencontre qui s'est tenue le 21 janvier 2020 à 11 heures. Messieurs Gérard TESSIER et Jean-Paul TEXIER ont pu exposer leurs remarques et propositions, pour lesquelles notre Maire a répondu. Nous reprenons ci-dessous le résumé complet de l'entretien :

*En préambule, Gérard TESSIER remercie le Maire de nous recevoir. Il précise que BVVB existe depuis 2002. Il lui rappelle que notre dernière rencontre « officielle » remontait au 7/03/2015, car d'un « accord commun », nous échangeons, aux Conseils Municipaux, aux réunions de quartiers ou dans les rencontres internes ou externes. Il lui fait part des rumeurs qui circulent sur BVVB sur sa pérennité. Il assure le Maire que BVVB va bien, bien que nous ne croulions pas sous les adhésions. Nos adhérents nous ont plébiscité à 88% pour que nous continuions nos activités. Il rappelle également que nos relations se sont apaisées et sont constructives et nous le remercions d'avoir répondu favorablement à bon nombre de nos suggestions.*

*BVVB est reconnue dans la commune, est présente au Conseil Départemental de l'Essonne, reconnue également par les Députés et Sénateurs de l'Essonne, et par la mutualisation de nos actions avec A10 Gratuite, se fait entendre dans les rencontres avec les ministres.*



### **1°) Le département et la RN20 :**

Gérard TESSIER remet au Maire le dossier comprenant notre courrier au CD 91, le programme annoncé dans *Essonne et Vous*, et la réponse que nous avons reçue du Département. Il a été très intéressé par nos propos et par les réponses données par François DUROVRAÏ. Le Maire nous informe que Monsieur Grégoire de LASTEYRIE, Maire de Palaiseau et Conseiller Régional Ile-de-France prend en charge pour le département de l'Essonne le dossier sur les mobilités.

### **2°) Enquête Publique à Ballainvilliers et Saulx les Chartreux du 13/01/2020 au 31/01/2020 :**

Gérard TESSIER a eu connaissance de cette enquête publique par notre Maire, au cours des vœux de la CPS.

La RN20 compte parmi les axes routiers les plus empruntés en Essonne et constitue un axe d'intérêt régional. Elle supporte sur cette section, un trafic de 62 281 véhicules par jour dont 4,7% de poids lourds (comptages 2015) qui occasionne d'importantes remontées de files aux heures de pointe du matin et du soir. L'aménagement du carrefour de la Route de Chasse sur la RN20 sur le territoire des communes de Ballainvilliers et Saulx-les-Chartreux constitue la première phase de l'aménagement de la RN20 (PR7 à 9). Celui-ci fait partie des projets prévus à court terme dans le schéma de référence de la requalification de la RN20 entre Massy et Arpajon approuvé lors de l'Assemblée départementale du 24 septembre 2012 et du plan directeur approuvé lors de l'Assemblée départementale du 3 juillet 2017. La seconde phase correspond à l'aménagement d'un TCSP axial et la requalification de la RN20 en boulevard urbain incluant le réaménagement du carrefour RN 20 / rue du Grand Noyer / Route de la Grange aux Cercles sur le territoire des communes de Ballainvilliers et La Ville du Bois.

Le projet consiste en :

- la réalisation d'un carrefour à feux sur la RN20 au nord des zones commerciales de La Ville du Bois et de Ballainvilliers, sur lequel se raccordera la rue de la Tuilerie à l'est et le barreau de raccordement à la route de Montlhéry et à la rue de Lunézy à l'ouest
- la réalisation des aménagements capacitaires sur la RN20 en amont et en aval du carrefour - La création d'une voie de bus au nord pour faciliter la circulation des bus sur l'axe RN20 (en préfiguration de l'entrée dans le site propre axial en seconde phase).
- Le projet prévoit également la réalisation d'un bassin de traitement des eaux de ruissellement et la création de liaisons douces le long du barreau créé avec un maillage des pistes cyclables existantes.

L'enquête publique est dirigée sur les deux communes par Monsieur Dominique MASSON désigné en qualité de commissaire enquêteur.

Sur ce dossier, Gérard TESSIER n'a pas pu avoir un renseignement important. Il n'est pas fait mention d'un tourne à gauche dans le sens Paris Province au niveau du nouveau feu. Cette absence générera les mêmes flux pour les automobilistes se dirigent vers Villiers sur Orge. Monsieur Jean Pierre MEUR n'a pas su répondre non plus. Il demandera à Madame Ruth BEN DAVID de questionner les services de l'urbanisme. Gérard TESSIER propose d'émettre cette remarque par courrier au commissaire enquêteur.

Quoiqu'il en soit, nous sommes unanimes à reconnaître qu'enfin une nouvelle phase de la requalification de la RN 20 se met en place.



### **3°) La ligne de bus DM 17 reliant la gare RER C d'Epina y sur Orge à la gare RER B du Guichet à Orsay :**

*La mise en place de cette nouvelle ligne de bus (DM17) reliant les gares RER C d'Epina y sur Orge à la gare RER B de Orsay le Guichet est une belle réalisation.*

*Avec un temps de trajet de 55 minutes dans le pire des cas elle permet pour les habitants de notre commune d'être à 15 minutes de Epina y sur Orge, mais apporte encore plus de souplesse en circulant du lundi au samedi, avec une fréquence de 15 minutes en moyenne aux heures de pointe, 60 minutes aux heures creuses et de 9h à 18h le samedi.*

*La navette gratuite de la Ville du Bois s'associe à ce nouveau trajet et rabat sur l'ensemble des arrêts de la DM17 les urbisylvains souhaitant utiliser ce service.*

*Gérard TESSIER a regretté que la nouvelle ligne ne passe plus par le centre-ville et a suggéré que la liaison Epina y Orsay passe par le centre-ville et le retour par les Joncs Marins. L'argumentation était portée par le cheminement piétons dans tous les cas dans le sens descendant pour les gens du secteur des joncs marins et également au retour en descendant pour les gens du centre-ville. Cette proposition avant été abordée par la municipalité, mais IDF mobilités ne voulait pas passer par le centre-ville avait des bus de grandes capacités. Par contre, la Municipalité a négocié sans surcoût les nouveaux trajets et horaires de la navette gratuite en compensation.*

*Gérard TESSIER a quand même prévenu le Maire que les conducteurs pourraient se plaindre des difficultés de croisement sur certains secteurs du trajet (Grand Noyer, Trou à Terre, Lunézy).*

*Il est prévu de faire un bilan dans quelques mois et d'adapter ensuite les mesures en place.*

### **4°) mise en place d'un feu tricolore à la barrière centrale de la nouvelle école ISC/ND :**

*Gérard TESSIER a argumenté qu'il est nécessaire de protéger les entrées et sorties des enfants à ce niveau. En effet, ce sont principalement des enfants de La Ville du Bois qui se déplacent à pied ou en vélo.*

*Notre suggestion serait de déplacer le feu tricolore du stade et de le positionner à cette sortie.*

*Cette proposition a été retenue et sera proposée à la direction de l'ISC au cours d'une prochaine rencontre. En effet, l'ISC souhaite ouvrir une dépose minute pour le collège et le lycée en utilisant l'entrée principale et en ressortant uniquement rue du Gaizon en direction de l'allée Victor Hugo.*

### **5°) Stationnement voie des Postes et alentours. Stationnements et incivilités, sens de circulation :**

*En ce qui concerne la voie des Postes, plusieurs constats, selon l'endroit, sont à analyser :*

- Entre la rue des Prés et la rue de Gaillard : pas trop de problème, les emplacements au sol sont respectés.*
- Entre la rue de Gaillard et la ruelle des Néfliers : la Police Municipale a particulièrement surveillé cette partie. En effet, il n'y a plus de stationnement à gauche de la voie, ce qui permet une circulation aisée dans les deux sens.*
- Entre la ruelle des Néfliers et la rue des Cailleboudes. Le stationnement a également été maîtrisé sur la partie gauche par l'installation de matériaux empêchant le stationnement. Gérard TESSIER a évoqué le cheminement des piétons et le traçage à notre sens inadapté à une circulation piétons sécurisée. Nous avons suggéré de refaire ce tracé sur la partie*



gauche de la rue, assurant aux automobilistes une meilleure vision des piétons. Notre Maire a pour sa part exprimé son souhait du tracé actuel, a demandé à Monsieur TOUROVEROFF de mieux aménager ses boîtes à lettres. Gérard TESSIER a fait remarquer deux problématiques : l'ouverture des volets risquant de heurter un piéton et la disposition des poubelles sur ce côté de la voirie. Notre Maire en est conscient et nous avons cru comprendre que ce choix était de son fait. Mais, nous croyons qu'avec le temps, il reviendra sur cette disposition, surtout après les modifications qui seront faites au croisement.

- *Entre la rue des Cailleboudes et la rue du Grand Noyer : Gérard TESSIER a démontré l'anarchie du stationnement, l'inefficacité du sens unique sauf pour les riverains. Il reconnaît la problématique et admet qu'un autre sens de circulation pourrait être envisagé. Mais, il faut attendre que les nouvelles constructions soient terminées pour envisager quelque chose. Gérard TESSIER a exposé l'effet pervers le matin par la circulation de transit liée à la saturation de la RN 20. Il pourrait être envisagé selon notre Maire à terme d'inverser les sens de circulation de la Voie des Postes, du sentier du Poirier des Cloches dans sa partie haute après l'aménagement du carrefour entre la rue du Grand Noyer et le sentier du Poirier des Cloches. Également, le réaménagement de la rue des Cailleboudes entre la RN 20 et la voie des Postes pourrait faciliter l'ensemble de ces modifications. Mais c'est du moyen terme.*

*En ce qui concerne les autres axes de la commune, Gérard TESSIER signale le nombre croissant de camionnettes stationnant dans les rues, masquant trop souvent la visibilité des riverains sortant de leur propriété. Nous avons aussi souvent remarqué le stationnement anarchique dans plusieurs rues. Par contre, nous avons constaté une nette amélioration dans les zones surveillées. Mais trop d'incivilités non verbalisées perdurent, ou éventuellement des verbalisations non comprises sont effectuées.*

#### **6°) Le Cabinet Médical :**

*Nous avons récemment appris le départ du troisième médecin qui venait de s'installer. Le cabinet médical est assuré par deux médecins, dont un risque de partir, car il est en train de suivre une spécialisation. Gérard TESSIER a demandé sous quel régime était installé nos médecins. Le Maire a répondu qu'il était installé sous un bail commercial de 3, 6, 9 ans. Qu'ils sont donc redevables des périodes non utilisées. Dans certains cas, la Municipalité apporte une aide pour le logement du nouveau médecin.*

*Gérard TESSIER demande par quel biais le recrutement est fait. C'est un cabinet de recrutement qui gère l'arrivée d'un nouveau médecin. Gérard TESSIER demande s'il ne serait pas plus intéressant pour la municipalité d'avoir des médecins salariés et d'assurer la gestion administrative de cette fonction. Le Maire pense que ce serait une charge supplémentaire pour la commune. Gérard TESSIER a rappelé que notre population allait bientôt arriver à 10000 habitants, dont une population avec de jeunes enfants. Bien que les offres soient avantageuses maintenant dans les communes riveraines, Gérard TESSIER trouve inadmissible que notre commune n'ait pas une structure médicale adaptée à sa population. Notre Maire va étudier ce problème, a déjà écrit au cabinet de recrutement pour revoir les conditions d'engagement.*

*Cette rencontre a duré une heure et demie. Les discussions étaient dans un climat de franchise et nous n'avons pas perçu de réponses « langue de bois ».*



## VŒUX DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL LE 23/01/2020

C'est devant un millier de personnes que le Président François DUROVRAY a présenté ses vœux entouré des élus du Conseil Départemental.

Avant son discours, Monsieur Gérard TESSIER a pu lui glisser quelques mots sur la RN 20 dans la traditionnelle séance de poignées de mains. Le Président DUROVRAY lui a précisé qu'il ferait une annonce sur ce sujet.

En effet, en fin de discours, il a annoncé que le Département allait faire une action sur la vitesse des Poids Lourds circulant sur la RN 20 entre Angerville et Longjumeau, en ramenant la vitesse de 90 Km/h à 70 Km/h. Est-ce un effet d'annonce ? Nous espérons bien que non, mais nous nous interrogeons sur la faisabilité des contrôles de vitesse pour ces véhicules. L'objectif de réduire la vitesse commerciale des poids lourds est fait pour les inciter à rester sur l'autoroute A10 depuis Artenay.

Au traditionnel buffet, nous avons retrouvé Monsieur Jean Claude LAGRON, Président d'A10 Gratuite. Nous avons pu également nous entretenir avec Monsieur Nicolas MEARY, vice-président en charge des voiries du département dont la RN 20.



Photos source G TESSIER et Jean Paul TEXIER